

Yverdon-les-Bains, le 22 novembre 2022

Nouveau dispositif-pilote pour les victimes et les témoins de harcèlement de rue et de violence

Le Service de la sécurité publique de la Ville lance un nouveau dispositif-pilote pour les victimes et témoins de harcèlement de rue et de violence. Accessible par deux formulaires distincts en ligne, il permet un premier contact avec une répondante civile issue du domaine social.

Annoncé par la Municipalité dans son programme de législature 2021-2026, un nouveau dispositif-pilote d'accueil, d'écoute, de conseil et d'orientation pour les victimes et témoins de harcèlement de rue et de violence a été lancé le 22 novembre 2022 par l'Observatoire de la Sécurité & Projets et Partenariats, en collaboration avec Police Nord Vaudois. Ce dispositif est activable via deux formulaires distincts disponibles sur le site www.policenv.ch : le premier pour les cas de harcèlement de rue, le deuxième pour les situations de violence. Dans un cadre bienveillant et sécurisant, il permet à une personne victime ou témoin, de :

- signaler un événement de harcèlement de rue ou de violence ;
- pouvoir rapporter son expérience, être écoutée et reconnue dans son vécu ;
- obtenir toute information utile à sa situation ;
- être orientée auprès des partenaires médicaux ou sociaux, ainsi que des structures et associations d'aide et de soutien ;
- si souhaité, déposer plainte auprès d'un membre du personnel policier sensibilisé.

La particularité du projet réside dans l'accueil et le premier contact avec une répondante issue du domaine social et formée à la médiation. En sa qualité de civile, celle-ci n'est pas soumise au devoir de dénoncer les faits venus à sa connaissance, permettant ainsi d'établir un climat de confiance. Par la suite, avec l'accord de la personne concernée, une activation d'un pool de policier·ères en vue d'un entretien en cas de suspicion et de faits relevant d'infractions pénales pourra avoir lieu.

Ce dispositif ne remplace pas les services de secours en cas d'urgence (Police/117) ni les guichets de police ouverts au public. Complémentaire aux prestations proposées par d'autres partenaires spécialisés, comme les centres de consultation LAVI (Loi fédérale sur l'aide aux victimes d'infractions), il s'inscrit également dans les intentions de la Convention d'Istanbul (Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique) et du Plan national de lutte contre les violences domestiques.

Le harcèlement de rue et la violence sont l'affaire de toutes et tous. Le dispositif sera complété par une communication avec pour slogan « Harcèlement de rue, Violence. STOP au Silence », diffusée sur les réseaux sociaux (interview, micro-trottoir et témoignage) et par une campagne d'affichage notamment dans les établissements publics d'Yverdon-les-Bains.

Un premier bilan sera dressé en mars 2023, un second à fin 2023 en vue d'une pérennisation. Une manifestation publique sera en outre organisée au premier semestre 2023 permettant un regard croisé sur l'occupation de l'espace public et une réflexion autour du sentiment de sécurité.